

MUSÉE ROYAL

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant deux tableaux
de Teniers offerts en vente par
M^r. Meffre, à Paris.

N^o. 828

828 m^r. Meffre -
Deux tableaux de Teniers.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

Paris. 26 Janvier 1863

à M. Meffre, aîné
à Paris

4 Rue S^t Romain
Saint S^t Germain.

Le Commissaire des
à l'Académie de la sculpture informe
que les engagements qu'elle
a pris pour l'achat
de plusieurs tableaux
destinés aux Galeries de
l'Académie de la Sculpture ne lui
permettent pas en ce moment
de songer à l'acquisition
d'ouvrages en sculpture
tant que les deux
Commissaires M. Duvivier
n'ont pas entrepris de
votre part.

Je vous prie d'agréer avec
nos regrets l'assurance
de notre Com^m d^m très
distinguée.

Le Secrétaire
R. H.

Brux 24 Xbre 1862

à M^{rs} Messre, ami
à Paris

Cue St Romani, 4
faub^t St Germain
à Paris.

M. le Président me
charge de vous informer
en réponse à votre lettre
du 11 de ce mois, qu'il est
Membre de la Commission
devant se réunir prochainement
à Paris, profitez
de cette occasion pour
aller examiner chez vous
les deux tableaux de Teniers
que vous proposez d'y
exposer au lieu de Brissot.

Veillez agr. M^{rs},
l'agr. de mon C^{or} très
disting. Le Secrétaire
D. H.

Monsieur.

Les deux tableaux en question, peints par David Teniers.
Jeune, sont déposés chez Mon Abbé de la rue
St Romain, faubourg St Germain, la personne
qui se charge d'y aller les voir, n'a que s'y présenter
de ma part, et peut se servir de la lettre ci-jointe, de
la petite lettre ci-jointe.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Henri

Le 14 Dec 1862

Paris le 11 Décembre 1862.
M^r Romani. 4.
faub^e G^e Germain.



Monsieur 3

Depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir
je suis rentré à Paris et j'ai été atteint
d'un rhumatisme très fort qui m'a tenu
au lit plusieurs jours, et aujourd'hui
encore je reste à la chambre, ceci est la
cause du retard que j'ai mis à vous
écrire, espérant toujours une amélioration
qui m'aurait permis de me rendre
à Bruxelles avec mes deux tableaux de
Céniers, de l'avis du médecin il ne serait
guère possible d'entreprendre un voyage
avant dix ou quinze jours si cette
époque vous convenait soyez assez bon
Monsieur de me le faire connaître
par un mot de réponse je me
rendrais immédiatement à Bruxelles.

avec mes deux tableaux.

Veuillez agréer Monsieur
l'assurance de ma considération
distinguée.

Votre très empressé
serviteur

Moffre
aine

3

Brux. 12 Décembre 1862

c^{te} Mr Harris.

Un Membre de la
Commission des
Recherches par correspondance
à Paris s'est chargé
d'aller voir les deux tableaux
de Tennyson que vous
avez signés comme
méritant d'être acquis pour
le Musée de l'Etat.
Je vous envoie donc avec prière
Mr, d'un mot l'obligeance
de me faire connaître le
nom de l'artiste de la
personne chez laquelle
ces tableaux sont déposés
et moi que les renseignements
qui vous sembleraient
de nature à faciliter
la démarche devant

il s'agit.
Agr. etc. l'esp. de
ma Co^{re} distinguée.

Le Secrétaire.
Vb

Brunelle, 4218 - 1862

à Mr. Hermin,

Monsieur le Président me
charge de vous informer
que le Conseil d'Administration
Le 22 Janvier 1862, il
communiquera à Son
Excellence la lettre con-
tenant les motifs relatifs
au projet de l'achat de tableaux
de l'école française qui ont été
donnés par l'État.
J'aurais l'honneur, Mr,
de vous faire connaître
la suite qui sera donnée
à cette proposition
et de vous prier d'agréer
l'assurance de mon respect.

Le Secrétaire

V. B.

N° 828

Mon cher Monsieur Navoy.

M^r Abbe De Faur, chargé du placement
des tableaux dont je vous ai envoyé la Photogra-
phie. Vient de passer par Brugges. et me
charge de vous prier de vouloir bien faire prendre
une décision par la Commission Administrative
relativement à ces tableaux. Si par quelque bon
acquisition pourrais l'obtenir pour notre Musée.
il le voudra immédiatement à la fois et poids, avec
le local de votre galerie.

Si il m'est permis de donner un conseil sur cette
occasion, j'en ferois venir qu'un seul de ces deux
tableaux, qui est le plus beau, et le plus capital
que j'en vue de ma vie, de la célèbre artiste
Belge. (y prend de largeur sur 6.) et qui par son
importance feroit valoir les échantillons que j'en
vous possède de copie.

Si ce tableau est moins important que celui
des mêmes maître qui appartient à M^r Boscart
à Anvers, ce n'est que sous le rapport de la composition
mais d'une autre côté, il s'importe de le faire
par son admirable couleur. C'est un plat d'argent,
pour le prix de l'acquisition de 170 mille francs

ou ne devrais payer son temps.

Je vois mes amis mes montons, pour quel
motif toujours achetés de tableaux siou d'airs, tableaux
C'est que sont bons pour une collection particulière,
mais qu'on ne vendrait pas à un blousin,
Non non cher et vil ami, je n'ai tout ma
pénalité, je perds mon temps, mais à mon point
de vue, mes blousins ne devrais pas être achetés
que d'après les bons que j'en ai vus, ou vus
par d'autres d'après un tableau attribué à J. D.
Dehance, s'il est d'après l'œuvre de ce maître de
ses bons ouvrages. Ce n'est pas ainsi qu'on
achète les compositions de De Heem.

Tout à vous

Henri

Le 17 8 1862



Mon cher Monsieur Navin

un ameteur d'arts, vient d'arriver les deux
Photographies ci-jointes. reproduction de deux chefs d'œuvres
par David Teniers le jeune.

Le premier est un Paysage ou Finis d'inspiration
luis même avec sa femme, le tableau est tout ce
que j'ai vu de plus parfait, s. d. plus capital de son
œuvre. il porte 7 pieds de franc de largeur, sur 4
d. haut, et son prix est de 35 mille francs.

Le second est également un Paysage, une milice
d'après l'archiduc Léopold, sa femme d'après le bon
adventur par un Bohémien. haut 5 pieds.
sur trois. prix 10 mille francs.

Ces deux premiers de ces tableaux, se trouvent de figures
dans une galerie nationale, ou selon moi il faut
des tableaux de nos anciens artistes, et non des échantillons.

Pour le propriétaire une demande de toute façon
l'un ou l'autre de ces tableaux pour s'en rendre compte
notre Musée, qu'il les achète à Bruxelles pour
les voir mais bien sûr il faut que de ma compétence
je vous vous prie de vouloir soumettre cette question
à la Commission administrative. et d. suite je vous
enverrai un rapport avec le propriétaire.

Je vous prie bien mon cher Monsieur, que vous

Je soumettrai à la haute commission,
la plupart des tableaux que vous m'avez envoyés,
même à l'exception des copies, ce sont
guère dignes d'une exposition, un tableau bon
pour une exposition particulière, un tableau pas
toujours de ma main, mais vous en avez
et vous en la qualité, mais enfin les experts
ne peuvent même pas dire qu'un tableau qui leur
est soumis est l'œuvre d'un grand peintre.
Alors, vous, vous, et quand une œuvre
est connue, c'est sans que tombe la responsabilité
d'un autre côté, tantôt on consulte un expert
pour l'œuvre et souvent trois, puis soudain on s'en
confie à l'avis, et c'est tout. Vous en avez
parfois des publicains responsables d'actes qui leur
sont complètement étrangers.

Je vous rends tout les arts publics, pour me
partir de savoir les laisser continuer les faits de
cette nature. Je ne vous en ai pas l'air, mais
c'est tout.

Je vous salue très sincèrement
votre ami

G. de la

16 ju 1862.